

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Térouma



Au Puits de La Paracha

Térouma

« Qu'ils prennent pour moi » : "A Moi l'argent, à Moi l'or !"

« Parle aux Bné Israël, qu'ils prennent pour Moi un prélèvement de tout homme qui y est porté par son cœur, qu'ils prennent Mon prélèvement. » (25, 2)

Rabbi Israël de Tchorkov pose plusieurs questions sur ce verset :

Premièrement, pourquoi comporte-t-il une répétition : "qu'ils prennent (...) un prélèvement" ? En outre, pour quelle raison le début du verset : *qu'ils prennent pour Moi un prélèvement* et sa fin : *qu'ils prennent Mon prélèvement* sont-ils différents ? Et pour finir, les commentateurs font remarquer qu'il est écrit : *qu'ils prennent (...) un prélèvement*, alors que, logiquement, il aurait dû être écrit : "qu'ils donnent un prélèvement", puisque les Bné Israël donnèrent de leurs propres biens afin de construire le Sanctuaire.

Et il explique que l'un des fondements de la Emouna consiste à savoir que l'homme ne possède rien de lui-même : toute sa richesse et ses possessions ne proviennent pas de la force de son poignet¹⁷, mais tout, absolument tout, est un don de D. qui nourrit et subvient aux besoins de tous ; c'est Lui qui lui prodigue la force de réussir dans ses entreprises et bénit l'œuvre de ses mains. Et même s'il reçoit de l'argent et des biens, ceux-ci ne sont pas à lui mais constituent un dépôt dont il est le gardien.

C'est précisément sur cette base que la mitsva de Tsedaka doit s'accomplir : celui qui donne doit être convaincu et pleinement conscient qu'il ne donne pas de ce qui est à lui, mais donne à celui que le Propriétaire véritable a désigné comme receveur et remet un bien qui a été déposé chez lui et dont il est le gardien. C'est le sens de la Michna des Pirké Avot (3, 7) : Rabbi Eliézer Ich Bartota enseigne : "Donne-Lui ce qui est à Lui, car toi et tout ce que tu possèdes sont à Lui",

comme il est dit : « C'est de Toi que tout provient et c'est de ce qui est à Toi qu'on te donne. » (Chroniques I 29, 14) Le Saint-Béni-Soit-Il ne veut pas d'un don pour la construction du Sanctuaire ou pour une Tsédaka prodigué avec le sentiment de "perdre" ou de "concéder" de ce qui est à soi, mais Il attend, au contraire, que celui qui donne le fasse avec la conviction profonde et généreuse qu'il donne ce qui appartient à Hachem. Dès lors, toutes les questions posées trouvent leurs réponses :

Au début du verset, il est écrit : *qu'ils prennent* (...) *un prélèvement* et non *qu'ils donnent* *un prélèvement*, car, en effet, l'homme ne donne rien qui lui appartient en propre. Le verset se poursuit avec la précision : **de qui** prendrez-vous ? Seulement *de l'homme qui y est porté par son cœur*, de lui vous prendrez *Mon prélèvement*, à savoir de celui du Saint-Béni-Soit-Il, car la Terre entière est à Lui, et pas de ceux qui croient que ce sont eux qui le donnent.

J'ai entendu d'un certain Tsadik la chose suivante :

Après l'épisode de la bataille contre Amalek, il est écrit : « Moché bâtit un autel et le nomma 'Hachem est mon miracle'. » A priori, cela peut paraître étonnant : pourquoi Moché Rabbénou jugea-t-il nécessaire de bâtir un autel précisément à ce moment, alors qu'il ne l'avait jamais fait jusqu'à présent pour tous les miracles et les prodiges qui avaient eu lieu en Egypte et sur la mer Rouge ?

En fait, concernant tous les miracles qui avaient eu lieu jusqu'alors, il était clair qu'ils provenaient de la main d'Hachem. Car qui serait assez insensé pour penser qu'un homme serait capable d'envoyer les dix plaies, de fendre la mer ou de faire tomber la Manne ? En revanche, lors de la guerre contre Amalek, où la main d'Hachem était présente, où Moché ordonna à Yéhochoua :



« Choisis-nous des hommes et va faire la guerre contre Amalek », ce qu'il fit d'ailleurs comme il est dit : « Et Yéhochoua affaiblit Amalek et son peuple par le glaive », le Yetser Hara avait une emprise possible sur les Bné Israël. Il pouvait les inciter à penser que la victoire était le fait des soldats et de leur vaillance au combat. C'est pourquoi Moché bâtit un autel qu'il nomma "Hachem est mon miracle", afin de proclamer que leur victoire et leur délivrance n'étaient pas dues à la force de leur glaive, mais qu'ils les devaient au miracle accompli par Hachem en leur faveur. L'homme doit en tirer un enseignement : sa réussite n'est pas liée à son intelligence ni à son mérite, mais il doit se souvenir au contraire "qu'Hachem est mon miracle", et ce, en permanence.

Un des proches du 'Hafetz 'Haïm, Rav Eliaou Livert, raconta un jour, qu'il avait un ami immensément riche, dont la fortune était constituée d'une grande variété de biens, comme des possessions immobilières, des puits de pétrole, et bien d'autres choses encore, qui étaient en outre disséminés en une multitude d'endroits. Un jour, il déclara à Rav Eliaou : « Le Saint-Béni-Soit-Il ne peut me déposséder entièrement de tous mes biens, car ils sont dispersés dans divers endroits. En outre, mes affaires sont, elles-mêmes, de nature très diverse. Si la valeur des biens immobiliers venait à baisser, le pétrole demeurerait encore une valeur sûre, et ainsi de suite... » Rav Eliaou le mit alors en garde de parler un tel langage, car la vie est une "roue qui tourne". Mais le riche, par orgueil, se moqua de lui.

Parmi ses propriétés, se trouvait un pont qui enjambait une rivière. Pour l'emprunter, les gens payaient un droit de passage, ce qui accroissait davantage sa fortune de jour en jour. Néanmoins, ce pont ne pouvait supporter, à la fois, une charge supérieure à quelques charrettes. Une fois, l'armée du méchant Tsar Nicolaï וְוְ passa sur ce pont. Mais, les soldats ne prirent pas garde aux consignes d'usage et se retrouvèrent nombreux à le traverser en une seule fois. De ce fait, le pont s'écroula dans la rivière,

provoquant ainsi la chute de nombreux soldats du Tsar qui périrent noyés. Le juif comprit que les émissaires du Tsar ne tarderaient pas à venir l'arrêter pour ce délit et le condamner à mort. Il rentra en toute hâte chez lui, remplit un grand sac avec des billets de banque, et s'enfuit sans demander son reste, jusqu'à quitter la Russie. Lorsqu'il se sentit hors de danger, il ouvrit son sac pour compter son argent. Il s'aperçut alors avec effroi qu'il ne contenait que de vulgaires papiers sans aucune valeur et non des billets de banque. Dans sa précipitation et la confusion de sa fuite, il n'avait pas pris garde à ce qu'il avait mis dans son sac !

Lorsque bien longtemps après, ce riche rencontra Rav Eliaou, il lui raconta toutes ses tribulations, et il conclut en larmes, en avouant à ce dernier :

« Combien le Rav eut raison de me mettre en garde de me souvenir, du temps de ma richesse, que tout ce que je possédais ne provenait que du Saint-Béni-Soit-Il et que je ne dépendais que de Lui, de Sa bonté et de Sa miséricorde ! »

Certains font remarquer que l'on ne trouve à aucun endroit, dans toute la Torah, le terme בעל רכבה (Baal Ha Baït : "propriétaire"), à l'exception d'un seul : dans la Parachat Michpatim, à propos du verset : « Et le "Baal Ha Baït" se rendra chez les juges (afin de jurer) qu'il n'a pas dérobé le bien de son prochain. » Or, précisément, ce verset parle de quelqu'un qui est le gardien d'un bien qu'on lui a confié et qui a été volé et constitue un enseignement pour tous ceux qui s'imaginent être les propriétaires de leurs biens : sachez que l'argent ne vous appartient pas, mais : « A Moi l'argent, à Moi l'or » (Hagaf 2,8) ; vous n'en êtes que les gardiens, et si le véritable Propriétaire le désire, il peut, en un instant, reprendre Son dépôt, car c'est Lui qui enrichit et appauvrit à Sa guise !

Pour revenir sur le fond du sujet, Rav Moché Feinstein explique un point qui semble apparemment étonnant au sujet de l'ordre des versets au début de notre Paracha :



Celle-ci débute, en effet, en annonçant : « *Vous prendrez pour Moi, un prélèvement* », puis se poursuit en énumérant en détail, tout le contenu de ce qui devait être prélevé par les Bné Israël. Et seulement à la fin (verset 8), est précisé le but du prélèvement. Il aurait mieux convenu, a priori, d'écrire au début l'ordre de construire le Sanctuaire, puis de détailler ensuite les matériaux nécessaires à sa construction et à son édification (l'or, l'argent, le cuivre...). Cette "inversion" donne l'impression que prélever et faire don de ce prélèvement représentent un but en soi, sans rapport avec la construction du Sanctuaire, ce qui paraît étonnant.

En réalité, répond-il, le fondement de la Emouna est de savoir que tout appartient au Saint-Béni-Soit-Il, qu'Il est le Maître de tout et de tout ce qui est entre nos mains. Il ne veut pas d'un don effectué avec le sentiment d'être "celui qui donne", mais au contraire, c'est le don accompagné d'une conscience claire que "l'or et l'argent Lui appartiennent" qui trouve grâce à Ses yeux. Ainsi, si le verset avait commencé par dévoiler : « *Vous Me ferez un Sanctuaire* », on aurait pu se tromper en pensant que le Saint-Béni-Soit-Il a besoin de ces dons pour le construire, alors qu'en réalité, ils ne lui sont aucunement nécessaires. C'est pourquoi il est d'abord écrit : « *Vous prendrez pour Moi, un prélèvement* », sans expliquer le but de celui-ci pour suggérer la nécessité de donner uniquement à cause du décret du Roi. Dès lors, celui qui donne sans savoir dans quel but témoigne de son sentiment qu'il n'est que le gardien de son argent. Et c'est seulement ensuite que l'on peut lui dévoiler que ses dons ont pour but la construction du Sanctuaire.

« Heureux et fier de la variété des couleurs » : être content de la variété des situations et des circonstances

« *Des peaux de Ta'hach.* » (25, 5)

"Le Ta'hach était un animal sauvage qui n'exista qu'à cette époque (de la construction du Sanctuaire) et dont l'aspect présentait une

variété de couleurs. C'est pourquoi la traduction araméenne d'Onkélos est "Sasgavna" (composé de "Sas", il se réjouit et de "Gavna", la variété ; n.d.t). Car le Ta'hach se réjouissait de la diversité (de couleurs) dont il était composé." (Rachi)

Le Divré Israël rapporte que trois choses sont construites sur le même modèle : 1) Le plan de la création du monde, 2) le plan du Sanctuaire, 3) le plan de chaque juif. Ce qui compose chacun des trois se retrouve dans les deux autres (Tikouné Zohar dans l'introduction 13, 14). Le thème de l'argent et l'or, par exemple, qui étaient présents dans les éléments du Sanctuaire, a un lien avec chaque membre du Klal Israël puisqu'ils évoquent (dans la Kabale) la crainte et l'amour. En revanche, demande-t-il, où trouve-t-on un parallèle entre les peaux du Ta'hach et un thème équivalent chez chaque juif ?

Le Divré Israël explique, grâce au commentaire de Rachi rapporté plus haut, que la diversité de couleurs du Ta'hach est à mettre en rapport avec la variété des situations dans lesquelles le Créateur place chaque personne et la joie qui doit animer celle-ci en toute circonstance (comme le Ta'hach qui se réjouissait de la variété de ses couleurs ; n.d.t). C'est, poursuit-il, le sens allusif profond du commentaire de Rachi : "le Ta'hach n'exista qu'à cette époque", à savoir : la diversité symbolisée par le Ta'hach n'exista que pour suggérer au Juif d'accepter avec amour et joie "cette époque", c'est-à-dire le moment qu'il est en train de vivre, dans toutes les situations dans lesquelles Hachem le place.

C'est également le sens de la Michna dans Pirké Avot (4, 1) : **אִישׁוֹן עָשֵׂר הַשְׁנָה בְּחֲלָקָו** ["Quel est le riche ? Celui qui est content de son sort !"], et Rachi d'expliquer : "Son sort : le sort que le Saint-Béni-Soit-Il lui réserve, bon ou mauvais, beaucoup ou peu, il prend tout d'un bon œil." L'auteur d'un livre ancien (Iguérète Ha Tioul Iguérète 70) y voit une allusion dans le terme-même employé : **חֲלָק** ("son sort"), en effet, est formé des initiales des mots **חָם** ("chaud"), **חֲלָק** ("humide"), **קָרָב** ("froid"), **שָׁמֶן** ("et sec"), afin de suggérer que le "riche" est celui



qui accepte toutes ces conditions avec amour et est heureux de la variété des circonstances dans lesquelles Hachem le place. Il est parfaitement convaincu que cette diversité provient d'Hachem et lui procure le plus grand et le plus complet des bienfaits. Un tel homme ne cherchera jamais à vouloir accélérer le processus en se disant : "Quand viendra enfin le moment où cette conduite d'Hachem envers moi laissera place à une heure plus propice et à une autre conduite envers moi ?" Mais, à chaque instant, il est content ("Sas") et heureux de la manière dont Hachem le dirige.

Ce qui précède peut nous aider à comprendre **comment être en mesure d'augmenter notre joie**, Mitsva de cette période, le mois d'Adar. Car il est un grand principe : **la tristesse trouve son origine dans un manque d'Emouna**, lorsqu'une personne n'est pas pleinement consciente que le Saint-Béni-Soit-Il dirige sa vie et que tout ce qu'Il accomplit est conforme à la vérité et pour le bien. Elle n'est pas contente et ne se suffit pas de ce qu'elle a. En revanche, la source de la joie se trouve dans une foi claire dans notre Père céleste, comme l'écrit le Sefat Emet (Soucot 5685(1985)) au nom du 'Hovot Halévavote : **"Il n'y a pas de plus grande joie que celle de celui qui place sa confiance en Hachem."**

Le Divré Israël y voit une allusion dans l'expression du verset des Téhilim (19, 9) : **פְקוּדִים יִשְׂרָאֵל בְּבָבָן** [« *Les préceptes d'Hachem réjouissent le cœur* »]. Le terme **פְקוּדִים** ("les préceptes") peut, en effet, signifier également "un manque" [comme dans le verset (Bamidbar 31,49) : **וְלֹא נִפְקַד מִכֹּנְאָשׁ** : « *Il ne manquait personne* »]. Ce qui suggère que celui qui comprend que **le manque** de moyens, le **manque** de santé ou encore d'autres choses sont des **פְקוּדִים**, des manques qui proviennent d'**Hachem**, et qu'Il est droit et nous dirige avec droiture, et qui l'accepte avec amour parce qu'Il est "*Mon Rocher sans faille*" se réjouira constamment car de telles pensées *réjouissent le cœur*. Qu'aurait-il, en effet, à se lamenter sur ce qui lui arrive : n'a-t-on jamais vu quelqu'un qui se mettrait en peine à cause

du bien qu'on lui fait ? Il en ressort que l'enseignement de 'Haza'l ("Lorsque rentre le mois d'Adar, on augmente la joie") concerne chacun, puisque chacun est en mesure d'être joyeux malgré tout ce qu'il traverse, s'il renforce et enracine en lui-même une foi intègre.

Ce qui ressort de cet enseignement du Divré Israël est que l'homme doit en permanence sentir qu'il est entre de bonnes mains et que tout ce qui le concerne est dirigé par son Père céleste, miséricordieux et Tout-Puissant. Celui-ci n'agit qu'avec un seul but : celui de prodiguer le bien à Ses créatures. Cette conviction lui procurera un sentiment général de bien-être, il ne ressentira ni crainte du lendemain ni tristesse du passé.

Voici plusieurs années, Rav Greenwald, l'un des fondateurs des "Institutions du tombeau de Ra'hel", offrit une grande bouilloire électrique (destiné à l'usage du public fréquentant ce lieu saint), à la mémoire de sa tante Marat Bina fille de Rav Yéhouda Klein. Celle-ci n'avait pas de descendance. Sur la bouilloire, une inscription demandait aux utilisateurs de bien vouloir dédier la bénédiction qu'ils prononceraient, à l'élévation de l'âme de la défunte.

Longtemps après, cet appareil fut remplacé par un autre, plus sophistiqué, dont le remplissage était automatique. Et l'ancien, après de bons et loyaux services, fut rangé dans une réserve. Le mardi 23 Chevat de Parachat Michpatim, vers le soir, la nouvelle bouilloire s'arrêta brusquement de fonctionner et on se hâta de ressortir l'ancienne (justement celle qui avait été offerte en hommage de la défunte qui n'avait pas eu d'enfant, alors que trois autres bouilloires se trouvaient dans la même réserve). Elle fut utilisée jusqu'au jeudi 25 Chevat au matin. Un des Avrékhim du Collel (qui s'y connaissait en électricité) entreprit alors de rechercher la panne du nouvel appareil. Il commença par le brancher au secteur... pour s'apercevoir qu'il fonctionnait tout à fait normalement comme si rien ne s'était passé. Personne ne fut en mesure d'expliquer la cause de cette défaillance soudaine.



C'est alors que l'on s'aperçut que la veille, le 24 Chevat, était la date de l'anniversaire du décès de la défunte. Le hasard n'existe pas, nous enseigne cette histoire, rien de ce qui arrive ne se produit sans raison et tout est soigneusement calculé. Dès lors, dans un objet qui se casse, une perte occasionnée par un objet (comme cette bouilloire) ou une personne (un ami, un compagnon d'étude, un voisin ou un proche), sachons déceler l'intervention de la Providence Divine qui dirige tout évènement.

Abstenons-nous donc de nous plaindre des circonstances extérieures qui ne seraient pas à notre goût et soyons convaincus que cela aussi est le fruit d'un calcul céleste méticuleux pour votre plus grand bien.

L'histoire suivante nous décrit comment le Saint-Béni-Soit-Il conduit parfois les choses de manière détournée afin que Sa Volonté s'accomplisse à tout prix.

Elle se déroula voici une dizaine d'année et mit en scène deux associés, Rabbi Baroukh Boksbbaum (de Borrow Park) et Rabbi Sander Zalman (de Williamsburg).

A cette époque, Rabbi Baroukh ne possédait pas de téléphone portable mais réglait toutes ses affaires grâce à un téléphone conventionnel. Un jour, Rabbi Baroukh appela Rabbi Zalman pour convenir d'un rendez-vous concernant leur affaire commune. Ce dernier s'aperçut que la conversation provenait d'un téléphone portable.

« Qu'est-il arrivé, l'interrogea-t-il, doit-on te féliciter pour l'acquisition d'un portable et pour avoir décidé d'être comme tout le monde ?

-L'appareil n'est pas à moi, lui répondit-il, je l'ai emprunté pour quelques instants à Rav Mendel Rosenberg, le directeur de la 'Hévra Kadicha (les pompes funèbres, n.d.t) de Borrow Park pour convenir d'un point de rencontre. »

Rabbi Zalman prit la route pour Manhattan en direction du lieu convenu. Rabbi Baroukh ne s'y trouvait pas. Après

l'avoir attendu un certain temps, il commença à croire que ce dernier s'était peut-être trompé d'adresse, d'autant plus que dans cet endroit, les rues n'étaient pas désignées par des noms mais par des numéros. Peut-être s'était-il trompé de chiffre ? Il décida de se mettre à sa recherche. Laissant sa voiture sur le bord de la route, il entreprit d'aller à pied. A peine avait-il commencé à marcher qu'une femme non-juive courut dans sa direction en l'interpellant : « Monsieur le Rabbin, Monsieur le Rabbin, j'ai une question à vous poser ! » Ne pouvant pas faire autrement, il s'arrêta pour l'écouter.

« Mon mari est juif, lui raconta-t-elle, il était loin de toute pratique religieuse. Il était même un malfaiteur averti, jusqu'à ce qu'on l'attrape et qu'on le mette en prison pour de longues années. Là-bas, il a commencé à se rapprocher de son D. grâce à des organisations qui s'occupent des détenus. Si bien que lorsqu'on lui a donné l'autorisation d'être libéré pour quelques jours à l'occasion de la fête de Soucot, il a préféré refuser en arguant qu'à la maison il n'avait pas la moindre Souca ni le moindre Loulav alors qu'en prison l'autorisation lui serait accordée de prier avec Loulav et de s'asseoir un peu sous une Souca. A présent, il vient de subir une attaque cérébrale grave et ses jours sont comptés. Je voulais savoir s'il était permis de débrancher les appareils auxquels il est relié pour qu'il meure plus vite (à D. ne plaise).

- C'est absolument interdit, s'écria Rabbi Zalman. D'après la religion juive celui qui abrège la vie d'un agonisant de cent ans est considéré comme un assassin au même titre que s'il avait tué un jeune enfant !

- Et que devrai-je faire lorsqu'il décédera ? demanda-t-elle à nouveau. Faut-il l'enterrer ? Et où ?

- C'est sûr qu'il faudra l'enterrer dans un cimetière juif.

- Je ne suis pas juive, dit-elle, et je n'ai aucun lien avec vos pratiques. D'où saurais-je qui s'occupe des enterrements ? »



Rabbi Zalman se rappela soudain que Rabbi Baroukh venait de l'appeler du portable appartenant au directeur de la 'Hévra Kadicha de Borrow Park. La Providence avait voulu qu'il conservât son numéro. Lorsqu'il lui indiqua le numéro de Rav Mendel Rosenberg, elle chercha dans son sac un stylo et un morceau de papier pour l'inscrire quand elle mit soudain la main sur son propre portable. Elle raconta alors à Rav Zalman qu'elle pensait l'avoir perdu et qu'elle était revenue sur ses pas jusqu'ici pour le chercher. C'est alors qu'elle l'avait aperçu et s'était adressée à lui. A présent, elle se rendait compte que le portable n'avait jamais été égaré ! Elle inscrivit donc le numéro afin de pouvoir le trouver lorsque ce serait nécessaire, et sur ces entrefaites, ils se séparèrent. Rabbi Zalman poursuivit sa quête de Rabbi Baroukh et entra dans une autre rue lorsqu'il l'aperçut soudain.

« Où étais-tu ? s'écria-t-il. Cela fait un moment que je te cherche !

- Je ne sais pas de quoi tu parles, lui répondit-il, on avait convenu de se retrouver ici. C'est moi qui t'ai attendu ! »

Rabbi Zalman se rappela alors qu'en effet, c'était lui qui s'était trompé et que pour une "certaine raison", il avait confondu leur lieu de rendez-vous avec un autre endroit. Entre lui qui avait fait erreur et cette femme qui cherchait son portable qui n'avait jamais été égaré, tout avait été soigneusement calculé pour qu'ils se rencontrent pour le mérite de ce juif agonisant.

Entre-temps, la non juive se dépêcha de contacter Rav Mendel Rosenberg et lui demanda ce qu'elle devait faire.

« Lorsque le moment arrivera, contactez-moi ! » lui dit-il.

Quelques jours s'écoulèrent. A l'issue du Chabbat suivant, elle l'appela à nouveau et lui raconta que cela faisait vingt-quatre heures que son mari se trouvait entre la vie et la mort. « J'arrive tout de suite », dit-il.

Dès qu'il pénétra dans la chambre, Rav Mendel se mit à réciter le Vidouï et le Chéma Israël. Aussitôt, ce juif rendit son âme à son Créateur. Il était clair que, du Ciel, on avait retardé ce moment afin qu'il ne décède pas sans Vidouï et Chéma.

Rabbi Mendel voulut emmener le corps du défunt pour l'enterrer mais il n'y parvint que le lundi en raison d'autorisations qu'il tarda à obtenir. Entre-temps, il n'avait toujours pas réussi à réunir un Miniane complet pour accompagner le défunt à sa dernière demeure. C'est alors que Rabbi Baroukh l'appela pour prendre des nouvelles de ce juif. « C'est du Ciel que l'on t'envoie, lui répondit Rabbi Mendel, car on cherche précisément une dixième personne pour compléter le Miniane afin de l'enterrer comme il se doit ! »

Nul n'est besoin de réfléchir beaucoup pour voir combien cette histoire fut dirigée dans ses moindres détails du début à la fin par la Providence afin que ce juif soit enterré selon la tradition juive ! (A cette évidence se rajoute l'exemple édifiant d'un juif qui ne voulut pas sortir de prison afin d'observer la Mitsva de la Souca et celle du Loulav et d'accomplir ainsi ce que nous disons dans la prière : « Que le mérite du Loulav et de la Souca se tiennent à vos côtés afin de contenir Ta colère jusqu'à ce que nous revenions à Toi d'un repentir sincère ! »)

